

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Valenciennes



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

CONVOCACTION EN DATE DU 27 MARS 2026

DELIBERATION N° 06/03/2026

Présidence : Mme. Catherine MERCIER, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 29

Membres présents : MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés :

Membres absents :

Secrétaire de séance : Mme. PETRIOLI Franca

OBJET : Constitution des Commissions Municipales

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant que conformément à l'article L 2121-22 du C.G.C.T, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres ;

Considérant que la composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale. Le Maire est le Président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le Vice-Président élu par celles-ci lors de leur première réunion ;

Considérant que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de procéder à la désignation des membres des commissions municipales chargées de l'examen préparatoire des affaires et questions soumises au Conseil Municipal ;

Considérant que ce texte ne précisant pas les modalités de la représentation proportionnelle, il est proposé d'opter pour la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose notamment que le Conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DÉCIDE, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret pour la désignation des membres des commissions municipales.

CONSTITUE pour la durée du mandat, les commissions municipales suivantes ;

- **Vie des quartiers, Politique de la ville et cohésion sociale, Environnement et Développement durable**
- **Culture, Fêtes et Cérémonies, Valorisation du patrimoine, Etat Civil.**
- **Sécurité, Tranquillité publique, Circulation.**
- **Enseignement, Petite enfance, Restauration scolaire.**
- **Sports et Jeunesse.**
- **Action Sociale, Santé, Handicap et Personne âgées.**
- **Logement et Lutte contre l'habitat indigne en lien avec les bailleurs Communication.**
- **Travaux et Urbanisme.**

PRÉCISE que le nombre d'élus composant chaque Commission est fixé à 8 maximum plus Madame le Maire qui en assure la Présidence.

DÉSIGNE les membres des commissions suivants :

1er tour de scrutin :

Nombre de votants présents ou représentés : 29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
A déduire, bulletins blancs et nuls : 00
Reste pour le nombre de suffrages exprimés : 29
Liste présentée par le groupe « **OBJECTIF ESCAUDAIN** » : 23 voix
Liste présentée par le groupe « **ESCAUDAIN AU COEUR** » : 4 voix
Liste présentée par le groupe « **ESCAUDAIN POUR TOUS** » : 2 voix

- Vie des quartiers, Politique de la ville et cohésion sociale, Environnement et Développement durable

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- DUHEM Christian
- VOLPE Michel
- ROMBEAUT Sylvain
- GUIDEZ Zaïna
- TAUROZZA Emilia
- SERRI Franck

- ESCAUDAIN AU COEUR

- SALIGOT Bruno

-ESCAUDAIN POUR TOUS

- SPECQ Éric

- Culture, Fêtes et Cérémonies, Valorisation du patrimoine, Etat Civil.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- TROIA Laure
- PETRIOLI Franca
- WILLIATE Karine
- BRANDELET Christine
- SERRAO Henri
- SERRI Franck

- ESCAUDAIN AU COEUR

- SCHUTT Sylvie

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- DUHEM Leila

- Sécurité, Tranquillité publique et Circulation.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- HAMMADI Abdelkader
- CREPIN Jean Michel Franca
- TAUROZZA Emilia
- BOURRE Quentin
- GUIDEZ Zaina
- GILLENS Grégory

- ESCAUDAIN AU COEUR

- MILLEVILLE Gilbert

-ESCAUDAIN POUR TOUS

- DUHEM Leïla

- Enseignement, Petite enfance, Restauration scolaire.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- FONTAINE Jennifer
- BRANDELET Christine
- SENSALÉ Rita
- VILCOT Martine
- CAVALLARO Michael
- PETRIOLI Franca

- ESCAUDAIN AU COEUR

- RISBOURG Dominique

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- DUHEM Leila

- Sports et, Jeunesse.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- CAVALLARO Michael
- GILLENS Grégory
- BOURRE Quentin
- FONTAINE Jennifer
- SERRAO Henri
- DESCAUDIN Nathalie

- ESCAUDAIN AU COEUR

- SCHUTT Sylvie

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- DUHEM Leila

- Action Sociale, Santé, Handicap et Personne âgées.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- DUFOUR Sylvie
- TROIA Laure
- BRANDELET Christine
- SENSALÉ Rita
- ROMBEAUT Sylvain
- WILLIATE Karine

- ESCAUDAIN AU COEUR

- SALIGOT Bruno

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- SPECQ Éric

- Logement et Lutte contre l'habitat indigne en lien avec les bailleurs Communication.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- ZECCHIN Pascal
- VILCOT Martine
- VOLPE Michel
- BOURRE Quentin Rita
- DUFOUR Sylvie
- WILLIATE Karine

- ESCAUDAIN AU COEUR

- MILLEVILLE Gilbert

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- SPECQ Éric

- Travaux et Urbanisme.

- OBJECTIF ESCAUDAIN

- VOLPE Michel
- DUHEM Christian
- HAMMADI Abdelkader
- DUFOUR Sylvie
- ROMBEAUT Sylvain
- CREPIN Jean Michel

- ESCAUDAIN AU COEUR

- RISBOURG Dominique

- ESCAUDAIN POUR TOUS

- SPECQ Éric

AJOUTE que la Commission Finances sera composée des membres du Bureau Municipal et de Monsieur VOLPE Michel et Monsieur CREPIN Jean Michel.

PRÉCISE que les commissions municipales sont convoquées par le Maire, qui en est le Président de droit, dans les huit jours qui suivent leur nomination, ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui les composent. Lors de cette première réunion, les commissions désignent un Vice-Président qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. MERCIER Catherine, DUHEM Christian, TROIA Laure, HAMMADI Abdelkader, FONTAINE Jennifer, CAVALLARO Michaël, DUFOUR Sylvie, ZECCHIN Pascal, VOLPE Michel, PETRIOLI Franca, TAUROZZA Emilia, BRANDELET Christine, SENSALÉ Rita, SERRAO Henri, SERRI Franck, GUIDEZ Zaïna, ROMBEAUT Sylvain, VILCOT Martine, WILLIATE Karine, CREPIN Jean Michel, DESCAUDIN Nathalie, BOURRE Quentin, GILLENS Grégory, SALIGOT Bruno, RISBOURG Dominique, MILLEVILLE Gilbert, SCHUTT Sylvie, SPECQ Éric, DUHEM Leïla

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,



MERCIER Catherine

La Secrétaire de séance,



PETRIOLI Franca

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/04/2026

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20260327-06_03_2026A-DE

Date d'affichage : 20/04/2026

Le Maire,



MERCIER Catherine.